



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies mentales

Question écrite n° 75563

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la sismothérapie. La commission des citoyens pour les droits de l'homme souhaite restreindre l'utilisation de la sismothérapie dans le cadre des traitements psychiatriques. Il lui demande de lui faire connaître la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75563

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2079